

RCCI-ELL-000041

Abidjan, vendredi 14 juin 2024

orgadress

<u>OBJET: LETTRE D'ELIGIBILITE NOTE_IDEE_CI_546bf6a3-a779-4005-b236-abfb2d28c73e</u>

- Le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme prend note de votre proposition NOTE_IDEE_CI_546bf6a3-a779-4005-b236-abfb2d28c73e contenue dans votre lettre datée de MaY, 2024 sur le sujet ci-dessus. Le projet vise à réduire les émissions.
- Par cette lettre, le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme peut confirmer que le projet proposé s'aligne avec les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et les priorités des Objectifs de Développement Durable de Côte d'Ivoire.
- Par conséquent, le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme se tient prêt pour une future collaboration avec Orgname dans la phase de développement du projet afin de générer des résultats d'atténuation pour l'Article 6.2 ou les Marchés Volontaires de Carbone.
- Veuillez noter que le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme a le mandat, en tant qu'organe national désigné, de superviser les arrangements techniques des instruments du marché du carbone en vertu de l'Article 6.2 de l'Accord de Paris.
- De plus, veuillez noter que dans le développement de NOTE_IDEE_CI_546bf6a3a779-4005-b236-abfb2d28c73e pour le marché du carbone, il vous sera demandé de fournir des preuves de vos engagements avec le Energy pour répondre aux exigences réglementaires du projet.
- Contactez-nous via minister@gouv.ci pour toute clarification.

Merci.

Cordialement, Ministre

